Localisation : 21 Référence : IA21000101

Aire d'étude : Beaune centre

Commune : Beaune

Adresse : rue de Lorraine

Edifice contenant : fortifications d'agglomération (réf. : IA21000124)

Titre courant : porte de ville dite porte Saint-Nicolas

Dénomination : porte de ville

Appellation et titre : porte Saint-Nicolas

Canton: Beaune sud

Cartographie: Lambert2 0790210 2228290

Cadastre: 1968 AB ou AC non numéroté; domaine public

Statut juridique : propriété de la commune

Protection: classé MH en 1908/03/19:

à signaler

Dossier d'inventaire topographique établi en 1988, 1999 par Olivereau Christian ; Fromaget Brigitte

(c) Inventaire général, 1988

Oeuvre référencée aussi par : Référence MH : PA00112130

HISTORIQUE

Datation: 3e quart 18e siècle. 1764 (porte la date).

Auteur(s):

Lenoir Nicolas, dit: Le Romain (architecte), Lebrun Jacques (charpentier, entrepreneur)

(attribution par source).

Commentaire: La porte Saint-Nicolas a été construite entre 1762 et 1770 à l'emplacement d'une ancienne porte médiévale fortifiée. Le projet d'élever cette nouvelle porte au milieu du 18e siècle est en relation avec le projet du maire Jean-François Maufoux de transformer en promenade la partie des remparts allant de la porte Bretonnière à la porte Saint-Nicolas. L'autorisation royale de détruire l'ancienne porte fut obtenue en 1761. Le projet de reconstruction de la porte, d'un nouveau pont, du logement du portier et d'une glacière fut dressé en 1762 par l'architecte Nicolas Lenoir Le Romain. Le 23 juillet 1762, M. Théodore Chevignard de Chavigny, gouverneur de Beaune, fit don de 4800 livres pour participer à l'édification de la porte. Jacques Lebrun, charpentier et entrepreneur à Beaune obtint l'adjudication des travaux en septembre 1762. Les travaux furent surveillés par Denis Lenoir, frère et représentant de l'architecte. Lors d'une délibération du 14 mai 1764, la rédaction en latin de l'inscription dédiée à Chavigny est confiée au père Chappuis, professeur de rhétorique au collège de l'Oratoire. La porte ne fut achevée que le 10 mai 1770, et en juillet de la même année, Pierre-Joseph Antoine, sous-ingénieur de la Province, fut chargé de la réception des travaux par l'Intendant de Bourgogne. En 1792, les armoiries de Chavigny furent détruites et l'inscription datée 1764, gravée sur marbre, fut enlevée et remplacée par des inscriptions peinte et gravées

:

Localisation

: 21 - Beaune

Adresse

: rue de Lorraine

Edifice contenant

: fortifications d'agglomération

Titre courant

: porte de ville dite porte Saint-Nicolas

Réf.: IA21000101

Dénomination

: porte de ville

DESCRIPTION

SITUATION: en ville

MATERIAUX

Gros oeuvre : calcaire ; pierre de taille Couverture : plomb en couverture

DECOR

Technique: sculpture

Représentation : ornement géométrique ; obélisque ; guirlande ; médaillon ; cartouche ; mufle de lion piédroits ornés d'obélisques, côté faubourg, de tables surmontées de trophées d'armes et de médaillons encadrés de guirlandes végétales tenues par des mufles de lion, côté ville ; frise de flots sur l'entablement, cartouches bordés de guirlandes végétales sur les agrafes

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Porte monumentale, en forme d'arc de triomphe, construite en pierre de taille.

[&]quot;Porte de la Fédération " sur le fronton, " La Nation, La Loi, Le Roi " à droite, " Liberté et Egalité " à gauche. En 1844, la porte en bois étant en complet état de vestuté, le conseil municipal décide de la remplacer par une grille en fer. Le serrurier beaunois Couturier en est chargé, la réception définitive des travaux a lieu en 1847. Les grilles de fer des portes de la ville furent vendues en 1869. En 1866, pour dégager la porte, le rempart fut coupé, le bureau d'octroi et la maison du portier détruits.

DOCUMENTATION

Archives

A.C. Beaune

Carton 89:

-art. 14 : 5 septembre 1762, adjudication des travaux à Jacques Lebrun pour 14 000 livres -non coté : compte des dépenses pour la construction de la porte Saint-Nicolas établi par M. Lamacosse, receveur, de 1762 à 1770

-art. 16: plan non daté

-art. 17 : plan de la tour Saint-Nicolas, dressé en 1762

-art. 19 : ordonnance de l'Intendant de Bourgogne nommant Antoine, sous-ingénieur de la Province pour la réception des travaux

Registre de délibération 1759-1765

*délibération du 5 août 1762 au sujet du don de 4 800 livres fait par Chavigny

*délibération du 14 mai 1764 confiant la rédaction des inscriptions au père Chappuis

*délibération du 17 juin 1765 portant sur l'observation de Chavigny au sujet de l'inscription et de ses armes sur la porte

A.D. Côte-d'Or

-Série C, cote 881. Devis estimatif des ouvrages à faire à Beaune pour la reconstruction de la porte Saint-Nicolas, par Nicolas Lenoir Leromain, 1er août 1762

-Série II O, 57, liasse 24 : remplacement de la porte en bois par une grille en fer, réception définitive 1847.

Bibliographie

AUBERTIN, Ch. Les rues de Beaune. Beaune, 1867, réimpr. Marseille Laffitte Reprints, 1978, p. 100-103.

AUBERTIN, Ch. Album beaunois, Dijon, 1894.

DOCUMENTATION (suite)

BARBIER DE MONTAULT, X., « Une visite archéologique à Beaune », Revue de l'Art chrétien, 1891, p. 233-234.

BARD, J. Beaune, histoire et tableau, Beaune, Batault-Morot, 1848, p.33 et 50.

BARTHOMEUF, J. Dijon, Beaune. Nevers, 1956, p.80.

BREDEAULT, abbé, « supplément à Courtépée », Mémoires de la Société d'archéologie de Beaune, 1888, p. 181-184.

CHRIST, Y. Beaune. Côte-d'Or. Paris, 1949, p.38.

DÉLISSEY, J. Le vieux Beaune. Beaune, 1941 (réimpr. 1981), p.43-45.

FORGEOT, P. Beaune, Colmar-Ingersheim, 1972, p. 17.

GUILLAUME, A. La Côte-d'Or, Lyon, 1963, p. 92.

HAUTECOEUR, L. Histoire de l'architectureclassique en France, Paris, t.3, 1950, p.508-509, note 2; t.4, 1952, p.423

KLEINCLAUSZ, A. Dijon et Beaune. 3e édit., Paris, 1927, p.159.

LEFLAIVE, E. « Les Oratoriens à Beaune », Mémoires de la Société d'archéologie de Beaune, 1929-1930, p. 87-88.

LOCHOT, Eliane. Beaune à la fin de l'Ancien Régime. Les réalisations municipales, Arnay-le-Duc, 1988, p.19-20.

MARCONNET, Dr. R. Beaune. Saint-Léger-sous-Vauban, La Pierre qui Vire, 1968, p.54.

OURSEL, Ch. « Lenoir Le Romain, architecte. Note sur son oeuvre à Dijon et en Bourgogne », *Annales de Bourgogne*, t.XVIII (1946), fasc. II, p.133 à 136.

ROPITEAU, Michel. « Les fortifications à Beaune : la porte Saint-Nicolas, de l'ancienne à la nouvelle porte Saint-Nicolas », *Mémoires de la Société d'archéologie de Beaune*, t.58 (1975), p. 104-110.

ROSSIGNOL, C. Histoire de Beaune, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Beaune, 1854, p.441-442.

SAINT-JULIEN, Pierre de. De l'origine des Bourgongnons, et antiquité des Estats de Bourgongne. Paris, 1581.

Société archéologique de Beaune, procès verbal de la séance du 6 août 1891, p. 41-42.

Voyage pittoresque en Bourgogne ou description historique et vues des monuments antiques, modernes et du Moyen-Age, dessinés d'après nature par différents artistes. Dijon, 1833, t.I : Département de la Côte-d'Or, p.9-10.

Voies romaines du département de la Côte-d'Or et répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et Beaune. Dijon, 1872, col. 161.

ANNEXE I

A.D. Côte-d'Or. Série C, liasse 881 : Extraits du devis estimatif des ouvrages à faire à Beaune pour la reconstruction de la porte Saint-Nicolas par Lenoir Leromain, le 1er août 1762.

Etat de la pierre de taille qui sera employée pour la dite construction toisée et réduite au pied cube y compris les parements tant du côté de la Ville que du Faubourg et l'épaisseur totale des murs de la porte, le tout toisé tout taillé.

Art.1er

Le socle posé sur la corniche consistera en 522 pieds cube de pierre de taille faisar	
des 2 faces	522
Le corniche régnante au poutour de la porte et un profil différent pour chaque face	
produira	
La frise avec des trigliffes et un côté et unie de l'autre	345
L'architrave régnant au pourtour consistera	
Les 2 arrières corps en bossage	
Les avant corps qui feront l'encadrement de la porte de part et d'autre	1257
Les piramides à prendre de dessus le socle	410
Les tables, médailles et cordons de la face du côté de la ville	169
Le socle	800
Les jambages et soubassement de la porte jusqu'à l'imposte	231
Pour l'imposte, cintre et voussoir	
Déchet et coupe de la pierre	936
En tout	6556

6556 pieds cubes de pierre de taille couteront employés et mis en place 20 sols le pied

Il y aura environ 15 toises cubes de maçonnerie pour la fondation de la porte et la maçonnerie à faire pour la liaison de la porte aux murs du bastion estimée 33 livres la toise.

La porte en bois avec un attique dormant depuis l'imposte reviendra avec ferrure	
toute posée à	900
Toute la sculpture à faire sur l'une et l'autre face conformément au dessin	1000

Art.2

Autre dépense pour la construction du pont et des murs qui soutiendront les terres du bastion...

Art.3

Murs qui soutiendront les terres et qui formeront les rampes du bastion, lesquels n'auront dans leur plus grandr hauteur que 6 pieds...

Art.4

Logement du portier

Le logement du portier consistera en une chambre au rez-de-chaussée de 14 pieds au quarré et une pareille au 1er étage.

Pour la nouvelle maison du portier à construire en pavillon de 20 pieds d'hauteur sur 18 de largeur ...il y aura environ 12 toises cubes de maçonnerie à faire....., deux portes en taille..., 72 pieds de corniche......, une cheminée en pierre bouchardée....., trois porte simples en bois de chêne....., trois croisées....., un petit escalier...

Art.5

La glacière

Il est nécessaire de démolir la glacière pour la placer dans l'endroit indiqué au plan. Elle sera refaite sur le même diamètre et la charpente actuelle sera replacée sur la nouvelle maçonnerie..

Supplément au devis estimatif:

Six bornes ou pousse-roues en pierre d'une pièce de 4 pieds d'hauteur sur 2 pieds de diamètre...

Tout le gros fer qui consistera en 4 barreaux à poser pour la jonction des pousse-roues du pont....

Deux pousse-roues en fer à mettre en dedans des tableaux de la porte du pont...

ANNEXE II

A.C. Beaune. Carton 89 cote 14, extraits et résumés :

Par un brevet du 24 décembre 1761, le roi autorise la ville à démolir la porte interne.

« Les dits sieurs magistrats ayant communiqué à son excellence monseigneur de Chavigny, gouverneur dudit Beaune le projet qu'ils avaient formé sur les voeux du public de faire démolir les deux portes de la ville communiquant au faubourg Saint-Nicolas, et d'en faire construire une nouvelle dans un bon goût d'architecture et en même temps d'établir des communications faciles et commodes depuis cette porte aux remparts »...

...Ils ont fait dresser par le sieur Lenoir Leromain, architecte demeurant à Dijon, les plans, élévations, profils et devis nécessaires à la construction de ladite porte et à celle d'un nouveau pont, du logement du portier, des murs d'épaulement dudit pont et d'une glacière.

M.de Chavigny contribue pour 4800 livres.

Adjudication de la nouvelle porte à Jacques Lebrun, pour 14000 livres le 5 septembre 1762.

Les travaux furent surveillés par Denis Lenoir, frère et représentant de l'architecte.

Délibération de 14 mai 1764 : la rédaction des inscriptions est confiée au père Chappuis, professeurde rhétorique au collège de l'Oratoire, mais n'ayant pas plu à Chavigny, elle fut modifiée :

PRAEFECTO SVO
D.D. CHEVIGNARD DE CHAVIGNY
COMITI TOVLONIONIENSI
REGI CHRISTIANISSIMO A CONSILIIS SECRETIS
EIVSDEM PRINCIPIS APVD BENE MVLTAS REGIAS
LEGATO MERITISSIMO
QVEM GENVIT CIVEM PRAEFECTO BELNA SVPERBIT
MVNIFICO POSVIT SEDVLVS VRBIS AMOR
REP. SALVTIS ANNO MDCCLXIV

CONSVLIBVS SVIS
D. D. MAVFOVX MAIORI
P. BIGARNE, F. CHANTRIER, F. BAROLET
L. ANCEMOT, P. DECOLOGNE, L. DORREY, AEDILIBVS
I. B. VALLEE SYNDICO, M. BERBIZOTTE, A. SECRETIS
NOVERIT ET SEROS DOCEAL DECORATA PER ANNOS
QVOS LAPIDE INSCVLPTOS PECTORE BELNA GERIT

ANNEXE III

Extraits des dossiers de restauration des Monuments Historiques, dépouillés par Y. Lasfargues.

-I)PROTECTION - CLASSEMENT PARMI LES MONUMENTS HISTORIQUES :

En 1907, la Municipalité de BEAUNE sollicita la protection des Beaux-Arts pour la porte St.Nicolas; l'année suivante, l'édifice figurait parmi les Monuments Historiques:

-25.IX.1907: Délibération par laquelle le Conseil Municipal de BEAUNE sollicite le classement de la porte St.Nicelas parmi les Monuments Historiques, vu le mauvais état de ladite porte et, "principalement, des pierres gelées de la corniche", considérant aussi "qu'il y a de graves dangers pour la sécurité publique à laisser subsister les choses en cet état".

"La Ville, est-il précisé, participera dans la dépense (de restauration)".

-28.IX.1907: Rapport sur le classement de la Porte St.Nicolas à BEAUNE, présenté à l'Architecte en Chef LOUZIER par l'Architecte Ordinaire GRENTER:

"Suivant la demande de Mr. le Maire de la ville de BEAUNE, j'ai l'honneur de vous faire parvenir une proposition de classement pour la Porte Saint-Nicolas de BEAUNE.

Les pierres de la corniche sont gelées, et il y aurait un certain danger pour la sécurité publique à laisser subsister les choses en cet état, et de graves responsabilités pour l'Administration Municipale.

D'un autre côté, la population beaunoise demande la conservation de ce monument qui embellit une partie de la ville.

Dans son "Histoire de BEAUNE", ROSSIGNOL dit que ce fut "sous l'intelligente administration du Maire MAUFOUX que la Ville de BEAUNE éleva, en face du faubourg St.Nicolas, un arc de triomphe connu sous la dénomination de Porte St.Nicolas.

Le plan fut donné par Nicolas LENOIR-LE-ROMAIN, Architecte de DIJON, et Jacques LE-BRUN de BEAUNE l'exécuta de 1752 à 1770; ce monument coûta 22.554 Fr.."

Le dossier de l'affaire fut, avec avis favorable, transmis par l'Architec te en Chef au Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts pour suite à donner.

-4.X.1907 : Communication, par le Sous-Chef du Bureau des M.H. à l'Inspecteu Général SELMERSHEIM pour en faire l'objet d'un rapport, d'un dossier relatif au classement de la Porte St.Nicolas à BEAUNE.

-16.XII.1907 : Avis du Comité des M.H. :

"Classement approuvé en principe. Réservé à l'examen de la Commission".

Extraits des dossiers de restauration des Monuments Historiques, dépouillés par Y. Lasfargues.

- 1908 -

-21.II.1908 : Rapport sur le classement de la Porte St. Nicolas à BEAUNE, présenté à la Commission des M.H. par l'Inspecteur Général SEL-MERSHEIM :

"Le Conseil Municipal de BEAUNE, dans sa séance du 27.IX.1907, a sollicité le classement de l'arc de triomphe dénommé "Porte St.Nicolas". Monsieur l'Architecte Ordinaire GRENIER a fourni un plan d'ensemble de l'emplacement de cette porte et quelques photographies.

Ce monument remonte à l'année 1770 et fut exécuté par un maître-maçon de BEAUNE, sur les dessins de Nicolas LE NOIR, dit "LE ROMAIN", Architecte à DIJON; il est bien l'expression (surtout sur sa face postérieure) du style de l'époque qui précède la Révolution. Sauf quelques morceaux de la corniche son état de solidité est satisfaisant.

Nous pensons qu'il peut prendre rang parmi les Monuments Historiques". - "Classement approuvé."

-19.III.1908 : Arrêté du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts stipulant que "la Porte St.Nicolas à BEAUNE (Côte d'Or) est classée parmi les Monuments Historiques".

-24.III.1908 : Lettre du Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts au Préfet de la Côte d'Or, l'informant du contenu du précédent arrêté et lui en adressant deux ampliations destinées aux Archives Départementales et Communales.

-II)CONSERVATION - REFECTION DE LA COUVERTURE EN PLOMB DE LA PARTIE SUPERIEU RE :

En 1908, la Municipalité de BEAUNE demanda aux Beaux-Arts de remettre en état la Porte St. Nicolas. Un devis fut alors établi, comprenant la restauration des couronnements dégradés et des travaux de reprise dans les parements mais, en 1909, la Municipalité refusa sa participation à l'entreprise, faute de fonds, et les travaux furent ajournés. Six ans après, en Février 1914, la couverture en plomb de la partie supérieure du monument fut endommagée par un orage et sa réfection fut alors entreprise:

-27.VII.1908 : Rapport concernant la restauration des couronnements dégradés et la reprise des parements de la Porte St.Nicolas à BEAUNE, présenté au Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts par l'Architecte en Chef LOUZIER :

-"Etat du monument:

La Porte St. Nicolas est dans un état qui menace la sécurité publique.

Les assises du couronnement et de la corniche sont, en grande partie, décomposées par la gelée.

Il en est de même dans les socles.

Extraits des dossiers de restauration des Monuments Historiques, dépouillés par Y. Lasfargues.

-Programme des travaux projetés : On établira un échafaudage en charpente,

conforme au croquis ci-joint.

Les pierre décomposées seront extraites, descendues et transportées aux

décharges publiques. Elles seront remplacées par des pierres neuves dures du pays (carrières de LADOIX ou analogue), posées par incrustement.

-Ordre d'urgence des divers travaux : Très urgents.

-Ressources: La Commune participera à la dépense, ainsi qu'elle l'a promis dans la délibération du Conseil Municipal dont copie est ci-jointe" (du 25.IX. 1907. Cf. p. 25).

Un devis de 24.203,26 Fr., établi le 26.VII.1908, révisé à 13.771,83 Fr. le 29.X.1908 et approuvé le 23.XII.1908, accompagne toujours ce texte.

-31.VII.1908 : Communication, par le Chef du Bureau des M.H. à l'Inspecteur Général SELMERSHEIM pour en faire l'objet d'un rapport, d'un dossier relatif à la restauration de la Porte St. Nicolas à BEAUNE.

-26.X.1908 : Rapport sur la restauration de la Porte St. Nicolas à BEAUNE, présenté à la Commission des M.H. par l'Inspecteur Général SEL-MERSHEIM:

"La Porte St. Nicolas à BEAUNE, classée en 1907, est en assez mauvais état dans ses parties hautes: attique et corniche, atteintes par la gelée, constituant, au dire de l'Architecte, un danger pour la sécurité publique. Le devis, dressé pour conjurer ce péril, s'élève à 24.203,26 Fr.; il comprend la dépose et la reconstruction totale de la corniche avec ses modillons, et de l'attique qui la surmonte, le jointoyement général des parements, enfin la protection de la corniche par un revêtement en plomb.

Cette estimation paraît bien élevée pour sauvegarder un monument d'un intérêt secondaire, dont la vue postale, jointe au dossier, ne dévoile pas un état alarmant, et l'on peut craindre que la Ville qui, à vrai dire, a déclaré, en sollicitant le classement de la Porte St. Nicolas, être disposée à par ticiper à la dépense de sa réparation, refuse sa coopération pour un projet aussi coûteux.

Nous pensons qu'une réparation soigneusement faite en conservant en place la majeure partie de l'attique et de la corniche, en protégeant cette dernière par une chape en plomb, enfin en supprimant un jointoyement des parements inutile dans l'espèce, on assurera suffisamment la conservation de cet édifice, en réduisant considérablement la dépense (sic).

Ce projet demande à être remanié en ce sens". - "Adopté".

Extraits des dossiers de restauration des Monuments Historiques, dépouillés par Y. Lasfargues.

-29.X.1908: Lettre du Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts à l'Architecte en Chef LOUZIER pour le prier de réduire le projet de restauratio de la Porte St.Nicolas, conformément aux observations figurant dans le précé dent rapport.

Le devis, révisé à 13.771,83 fr., fut retourné par son auteur à l'envoyeur le 31.X.1908. Il fut communiqué, le 4.XI.1908, à l'Inspecteur Général SEL-MERSHEIM pour établissement d'un nouveau rapport sur la question.

Mais cinq ans après, en 1914, des travaux durent être exécutés à la suite d'un orage qui endommagea la partie supérieure de la Porte St. Nicolas :

-27.II.1914 : Rapport sur les dégâts causés par un orage à la Porte St.Nicelas, présenté à l'Architecte en Chef LOUZIER par l'Architecte Ordinaire des M.H. GRENIER :

"L'orage du 22 Février dernier a soulevé et déchiré le plomb recouvrant la partie supérieure de la Porte St. Nicolas de BEAUNE.

Pour éviter des accidents, j'ai donné des ordres pour fixer provisoirement le plomb préservant les tailles et les maçonneries.

J'ai l'honneur de vous adresser un devis estimatif d'entretien pour réfection de cette partie, en reposant l'ancien plomb à dilatation et sur pattes en cuivre, avec supplément en plomb neuf.

J'ai prévenu le Maire de BEAUNE de ces dégâts".

Ce rapport fut, par son destinataire, transmis le 3.III.1914, au Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts.

-12.III.1914 : Communication, par le Sous-Chef du Bureau des M.H. à l'Inspecteur Général SELMERSHEIM pour en faire l'objet d'un rapport,
d'un dossier relatif à la réfection des couvertures de la Porte St.Nicolas
à BEAUNE.

Extraits des dossiers de restauration des Monuments Historiques, dépouillés par Y. Lasfargues.

-20.IV.1914 : Rapport sur un travail de gros entretien à exécuter à la Porte St. Nicolas à BEAUNE, présenté à la Commission des M.H. par 1º Inspecteur Général SELMERSHEIM :

"Mr. l'Architecte Ordinaire GRENIER fait connaître que l'orage du 22 Février dernier a soulevé et déchiré le plomb protégeant les parties supérieures de la Porte St.Nicolas à BEAUNE. Pour la remise en bon état de ces couvertures, il soumet à l'approbation un devis comprenant la repose de l'ancier plomb à dilatation libre, fixé au moyen de pattes en cuivre, avec adjonction du plomb neuf nécessaire.

La dépense est estimée à 550,56 fr.; nous proposons son approbation avec allocation conditionnelle de moitié de la dépense, soit 275,28 fr. sur le crédit des Monuments Historiques. - Adopté".

-2.V.1914: Lettre du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts au Préfet de la Côte d'Or, l'informant de l'approbation du devis de 550,56 Fr. relatif à des travaux de réparations à exécuter à la Porte St. NICOLAS à BEAUNE et l'avertissant que si ladite Ville s'engageait à concourir à l'exécution de l'entreprise pour la somme de 275 Fr., le surplus de la dépense serait mis à la charge du budget des Beaux-Arts.

Le Préfet est prié de contacter la Municipalité de BEAUNE à ce sujet et de provoquer ainsi, en vue de la réalisation de l'entreprise, la création du contingent de ressources précédemment indiqué.

-27.V.1914: Délibération par laquelle le Conseil Municipal de BEAUNE "vote 275 Fr. pour participation dans les travaux de restauration de la Porte St.Nicolas, suivant indication du devis" approuvé le 2.V.1914.

Accompagnée de l'état des ressources créées, cette délibération fut, le 22.VI.1914, transmise au Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts par le Préfet de la Côte d'Or, pour suite à donner.

L'autorisation d'entreprendre les travaux fut accordée <u>le 17.VII.1914.</u>

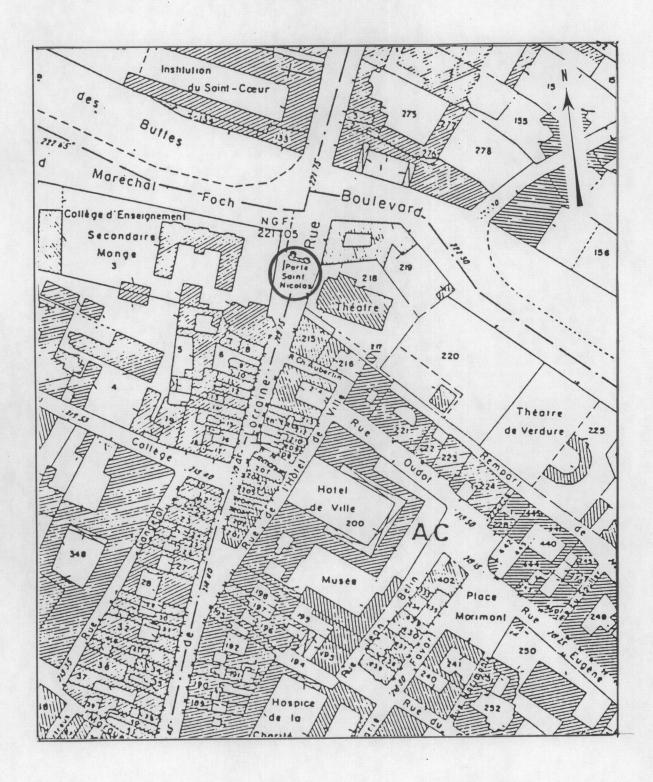
TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl.I - Plan de situation extrait du plan cadastral de 1995

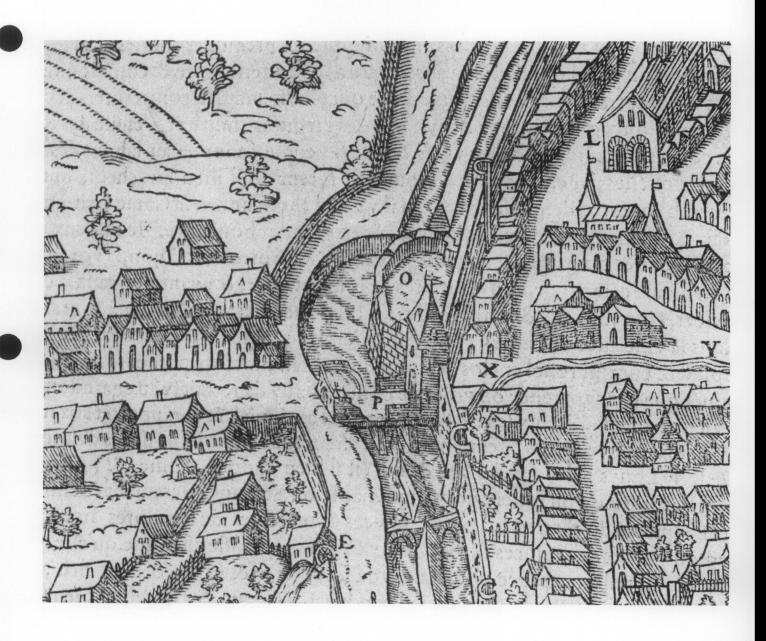
- Doc.1 Ancienne porte Saint-Nicolas, extrait du « vray portraict de la ville de Beaune en 1575 » publié dans l'ouvrage de Pierre de Saint-Julien : De l'origine des Bourgongnons..., Paris, 1581
- Doc.2 Bastion et porte Saint-Nicolas, extrait du plan de Beaune dressé par Monge et Fion en 1764 publié dans l'ouvrage de A. Gandelot : Histoire de la ville de Beaune..., Dijon, 1772
- Doc.3 Ancienne porte médiévale Saint-Nicolas, dessin ni signé ni daté (A. C. Beaune, carton 89, art. 17)
- Doc.4 Porte et bastion Saint-Nicolas, plan ni signé ni daté (A. C. Beaune, carton 89, art. 16)
- Doc.5 Elévation de la porte Saint-Nicolas, projet de N. Lenoir Le Romain (Dijon, musée de la vie bourguignonne)
- Doc.6 Porte et faubourg Saint-Nicolas, gravure datée 1779 (Musée des Beaux-Arts, Beaune)
- Doc.7 Porte et faubourg Saint-Nicolas, lithographie de Robertin d'après Petit (Musée des Beaux-Arts, Beaune)
- Doc.8 Aquarelle de Alex. Flacheron, architecte, 1838 (Musée des Beaux-Arts, Beaune)
- Doc.9 Estampe extraite de l'ouvrage de Maillard de Chambure : Voyage pittoresque en Bourgogne..., Dijon, 1863
- Doc.10 Porte Saint-Nicolas et collège, côté faubourg. Photographie prise avant la construction de l'école (A. C. Beaune, cote 75)
- Doc.11 Porte Saint-Nicolas, côté ville. Photographie reproduite dans Album Beaunois de Ch. Aubertin, 1894 (A. C. Beaune, cote D 10)
- Doc.12 La porte côté ville, carte postale ancienne portant la date 1902 (B. M. Beaune)
- Doc.13 La porte côté ville, carte postale ancienne (B. M. Beaune)
- Fig.1 La porte et son environnement, côté faubourg
- Fig.2 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville
- Fig.3 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville, léger troisquarts gauche
- Fig.4 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville, trois-quarts gauche
- Fig.5 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville, trois-quarts droit
- Fig.6 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville, détail du décor du piédroit gauche

- Fig.7 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville, détail du décor du piédroit droit
- Fig.8 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville, détail de la frise de flots
- Fig.9 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville, détail de l'agrafe

Pl. I : Plan de situation extrait du plan cadastral normalisé, 1983, échelle 1/2000.

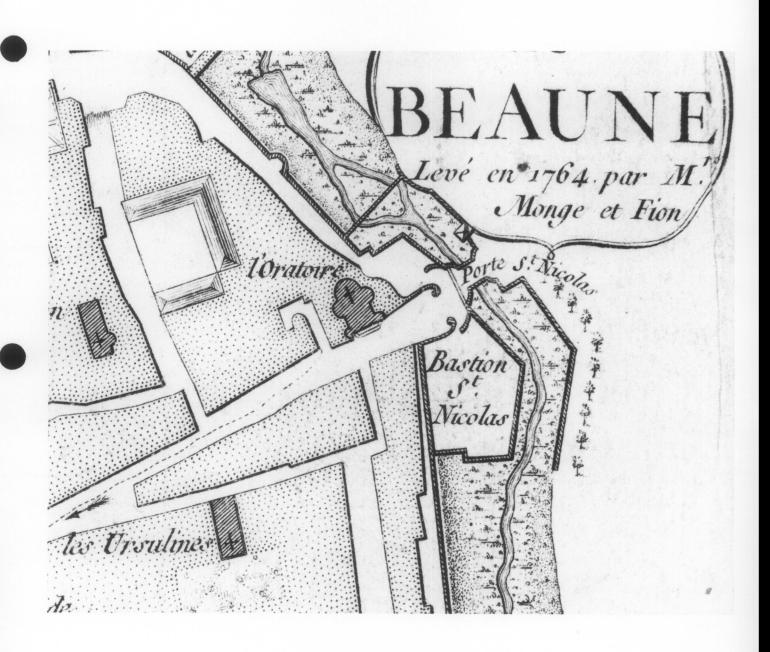


Doc.1 Ancienne porte Saint-Nicolas, extrait du « vray portraict de la ville de Beaune en 1575 » publié dans l'ouvrage de Pierre de Saint-Julien : De l'origine des Bourgongnons..., Paris, 1581 Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU 87 21 0740 X

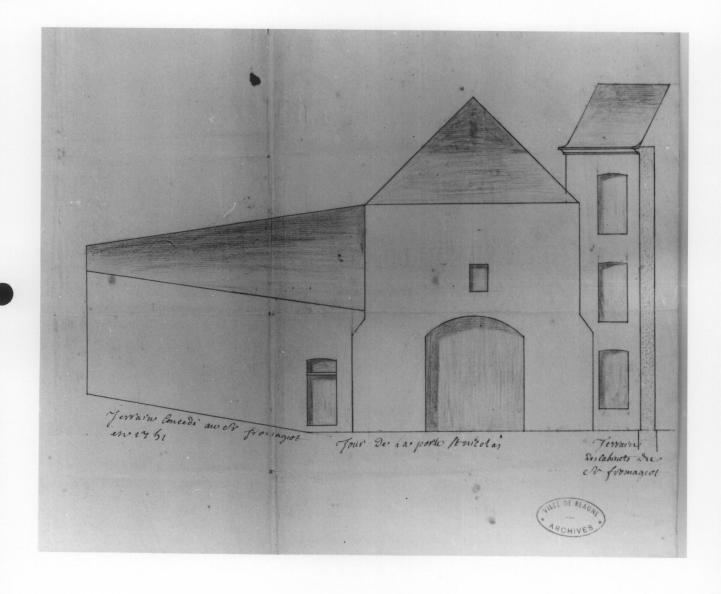


Doc.2 Bastion et porte Saint-Nicolas, extrait du plan de Beaune dressé par Monge et Fion en 1764 publié dans l'ouvrage de A. Gandelot : Histoire de la ville de Beaune..., Dijon, 1772

Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU 87 21 0738 X

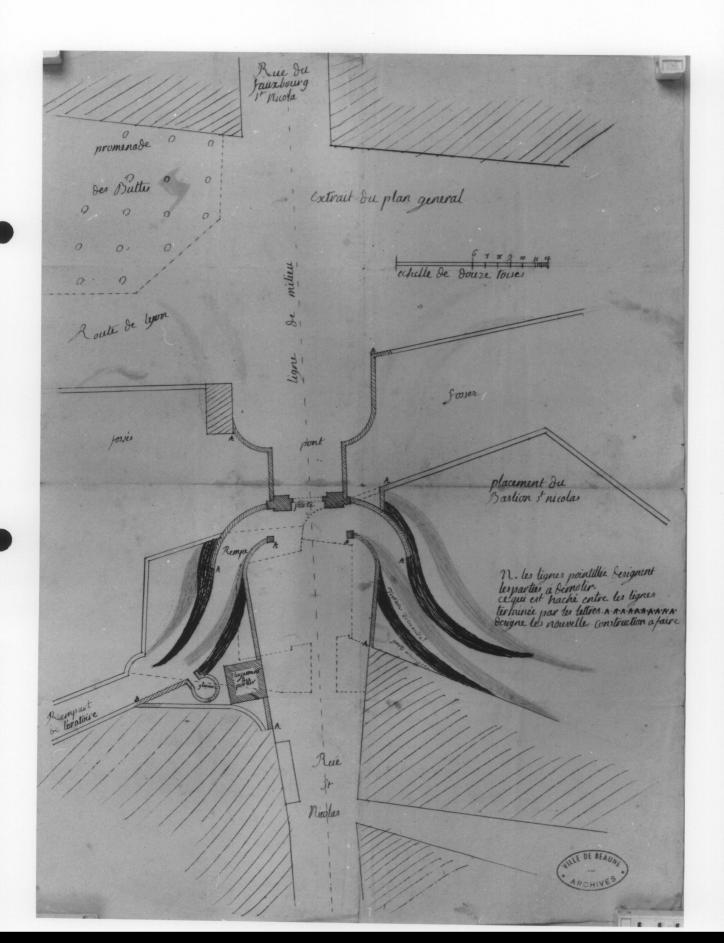


Doc.3 Ancienne porte médiévale Saint-Nicolas, dessin ni signé ni daté (A. C. Beaune, carton 89, art. 17) Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU 88 21 1557 X



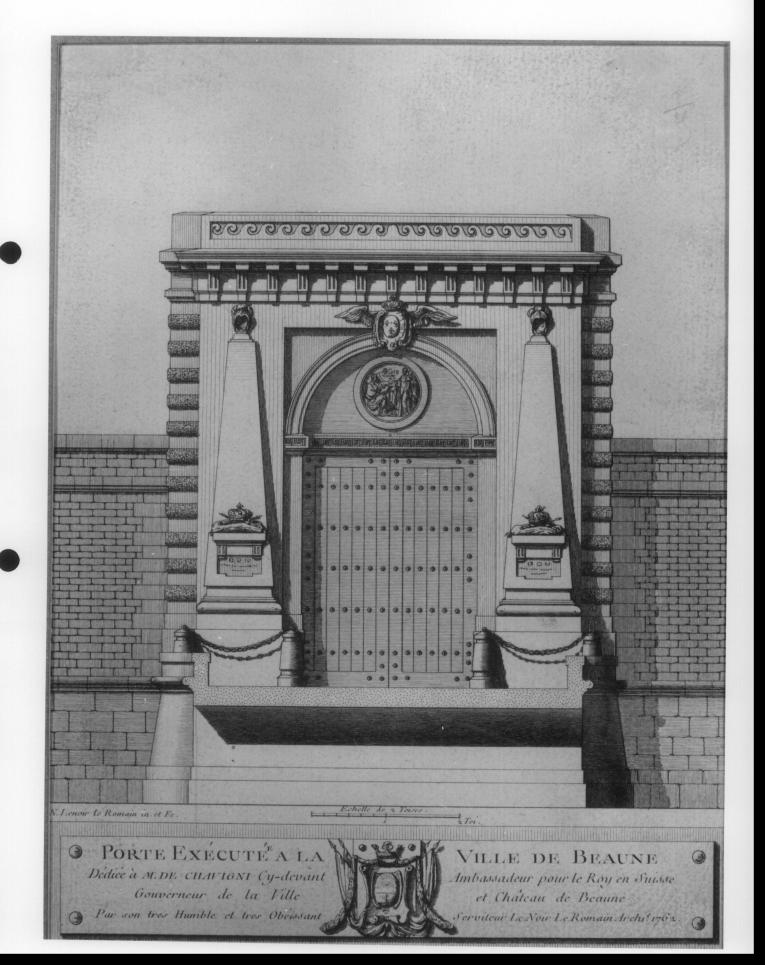
Doc.4 Porte et bastion Saint-Nicolas, plan ni signé ni daté (A. C. Beaune, carton 89, art. 16)

Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU 88 21 1555 X



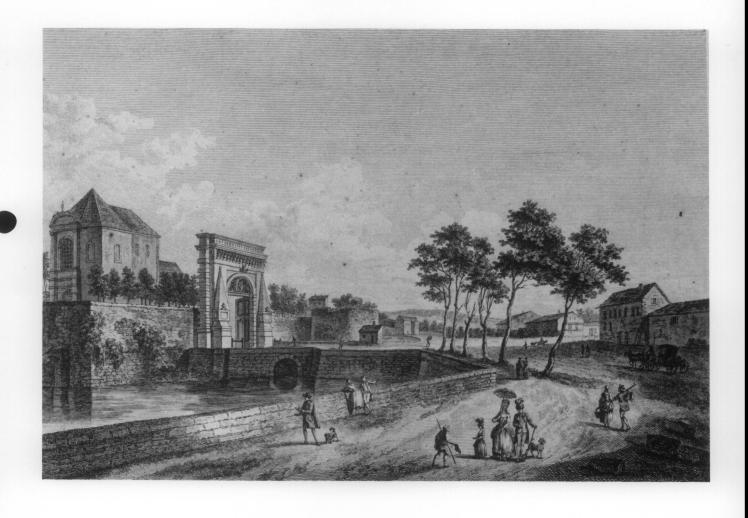
Doc.5 Elévation de la porte Saint-Nicolas, projet de N. Lenoir Le Romain (Dijon, musée de la vie bourguignonne)

Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU 88 21 2838 X



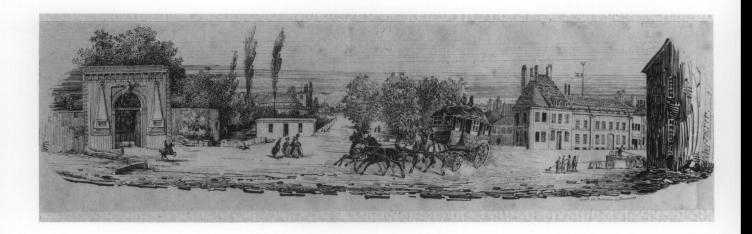
Doc.6 Porte et faubourg Saint-Nicolas, gravure datée 1779 (Musée des Beaux-Arts, Beaune)

Repr.Inv.M.THIERRY 97 21 1682 X



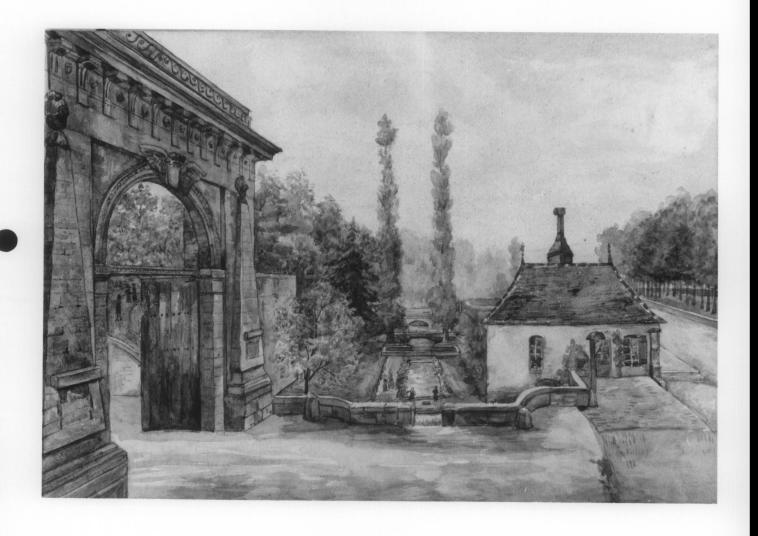
Doc.7 Porte et faubourg Saint-Nicolas, lithographie de Robertin d'après Petit (Musée des Beaux-Arts, Beaune)

Repr.Inv.M.THIERRY 97 21 1659 X



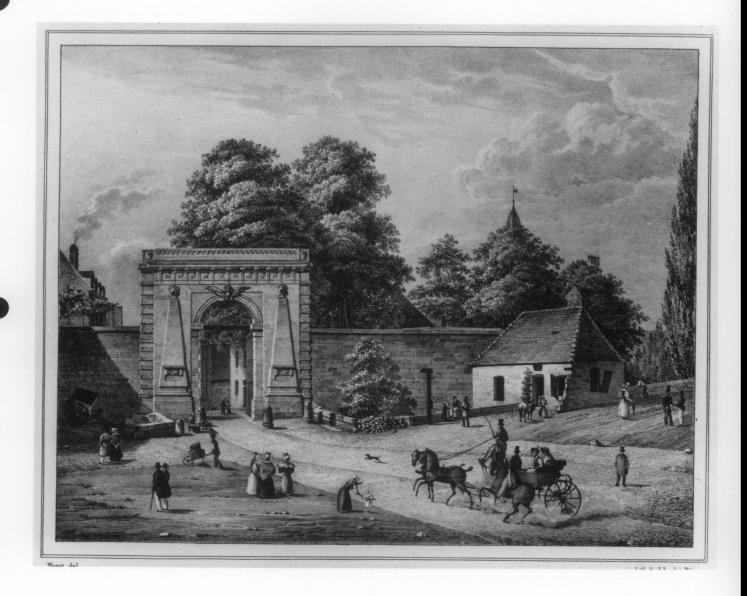
Doc.8 Aquarelle de Alex. Flacheron, architecte, 1838 (Musée des Beaux-Arts, Beaune)

Repr.Inv.M.THIERRY 97 21 1629 X 97 21 1630 ZA



Doc.9 Estampe extraite de l'ouvrage de Maillard de Chambure : Voyage pittoresque en Bourgogne..., Dijon, 1863

Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU 83 21 0635 V



Repr.Inv.Michel THIERRY 87 21 0818 X



Doc.11 Porte Saint-Nicolas, côté ville.
Photographie reproduite dans Album
Beaunois de Ch. Aubertin, 1894 (A.
C. Beaune, cote D 10)

Repr.Inv.Michel THIERRY 87 21 0820 X



Doc.12 La porte côté ville, carte postale ancienne portant la date 1902 (B. M. Beaune)

Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU 88 21 1315 X



La porte côté ville, carte postale Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU ancienne (B. M. Beaune) 88 21 1353 X Doc.13



Fig.1 La porte et son environnement, côté faubourg

Ph.Inv.Michel ROSSO 88 21 0383 V



Elévation de la porte Saint-Nicolas, Ph.Inv.Jean-Luc DUTHU côté ville 89 21 1028 V Fig.2 côté ville

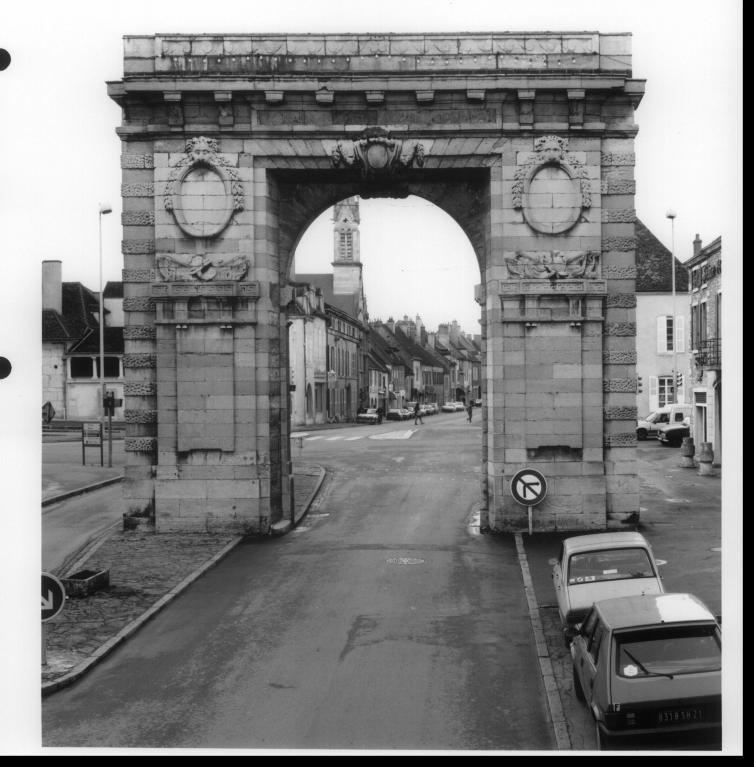


Fig.3 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville, léger trois-quarts gauche

Ph.Inv.Jean-Luc DUTHU 89 21 1029 V

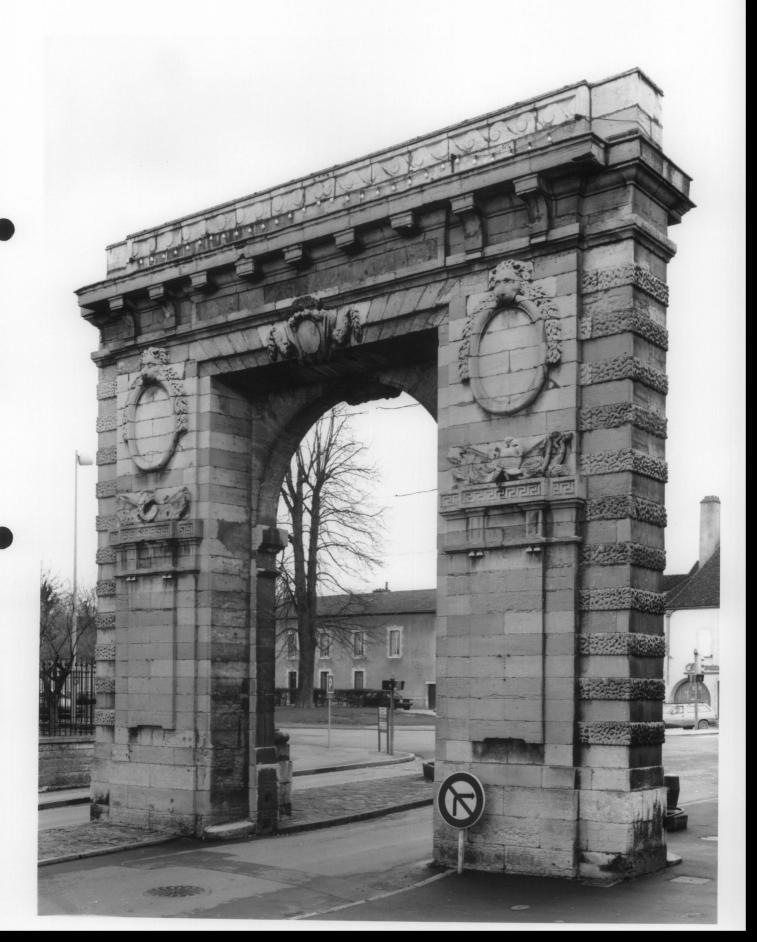


Elévation de la porte Saint-Nicolas, Ph.Inv.Jean-Luc DUTHU côté ville, trois-quarts gauche 89 21 1031 V Fig.4

89 21 1031 V 89 21 1032 VE 89 21 1033 VA



Elévation de la porte Saint-Nicolas, Ph.Inv.Jean-Luc DUTHU côté ville, trois-quarts droit 89 21 1030 V Fig.5



Elévation de la porte Saint-Nicolas, Ph.Inv.Jean-Luc DUTHU côté ville, détail du décor du 89 21 1036 X Fig.6 piédroit gauche

89 21 1037 XE 89 21 1038 XA 89 21 1039 ZA



Elévation de la porte Saint-Nicolas, Côté ville, détail du décor du 89 21 1040 X piédroit droit Fig.7

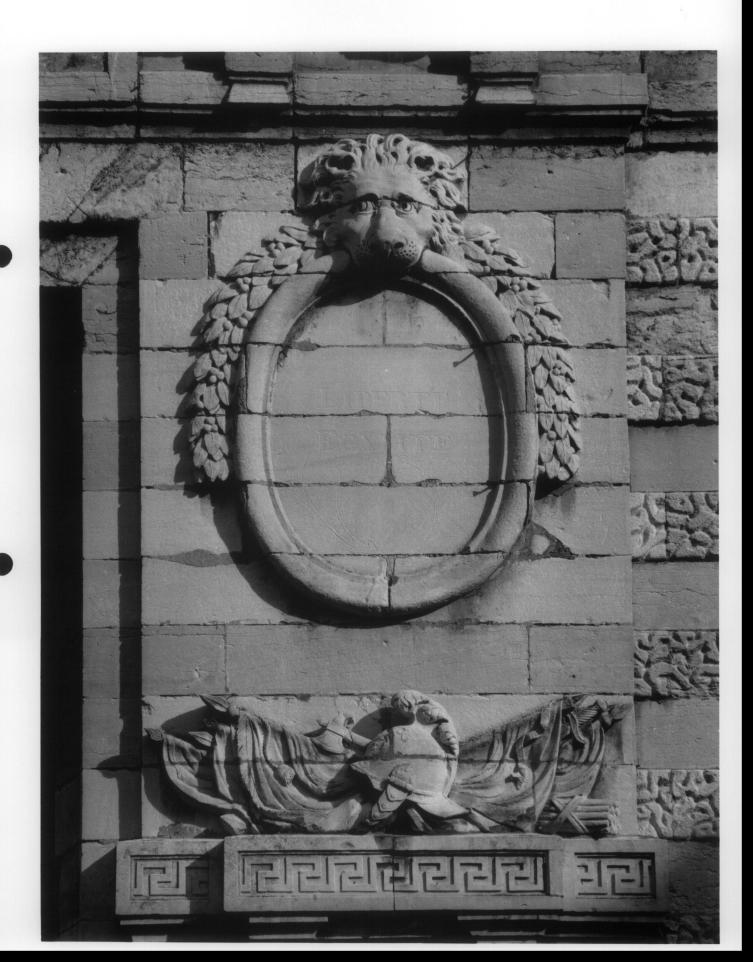


Fig.8 Elévation de la porte Saint-Nicolas, côté ville, détail de la frise de flots

Ph.Inv.Jean-Luc DUTHU 89 21 1035 X



Elévation de la porte Saint-Nicolas, Ph.Inv.Jean-Luc DUTHU côté ville, détail de l'agrafe 89 21 1034 X Fig.9

